
Rapport annuel

ABCM Global Allocation

Fonds commun de placement

FCP de droit Français

1^{er} Janvier 2022 au 30 Décembre 2022

Table des matières

Acteurs	3
Informations générales	3
Commentaire de gestion	5
Politique ESG de Montségur Finance.....	6
Informations spécifiques	7
Informations sur la rémunération	7
Evènements intervenus au cours de la période.....	8
Rapport du commissaire aux comptes	9
Rapport comptable au 31 décembre 2022	12

Acteurs

Société de gestion :	MONTSEGUR FINANCE 39 rue Marbeuf – 75008 Paris
Commercialisateur :	MONTSEGUR FINANCE 39 rue Marbeuf – 75008 Paris
Dépositaire et conservateur :	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 6 avenue de Provence – 75009 Paris
Centralisateur par délégation :	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 6 avenue de Provence – 75009 Paris
Commissaire aux comptes :	GESTIONPHI 63 avenue de Villiers – 75017 Paris

Informations générales

Forme juridique :	Fonds commun de placement
L'objectif de gestion :	<p>OPCVM de classification « Actions Internationales », ABCM Global Allocation est un fonds de fonds cherchant à surperformer son indicateur de référence. Ce dernier est constitué pour 50 % de l'indice Stoxx 600, pour 20 % de l'indice S&P 500, pour 20 % de l'indice MSCI Emerging Markets et enfin pour 10 % de l'indice MSCI Japan. L'ensemble des indices est converti en euro et calculé dividendes réinvestis. Le processus de sélection de valeurs s'appuie principalement sur la taille, la réputation ainsi que sur le degré d'importance des sociétés dans l'économie mondiale. La stratégie d'investissement utilisée donne toute latitude au gérant concernant la sélection des instruments financiers. La composition du FCP peut donc ne pas du tout refléter la composition et la pondération de l'indicateur composite.</p>
Stratégie d'investissement :	<p>La gestion est discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs investis en actions internationales. Elle repose essentiellement sur une sélection d'OPCVM s'appuyant sur les perspectives et anticipations économiques concernant les différentes classes d'actifs et zones d'investissement envisagées par le gérant. Le fonds est exposé entre 75 % et 100 % aux actions internationales dont :</p> <ul style="list-style-type: none">- 50 % minimum de l'actif via des OPCVM sélectionnés selon un cahier des charges strict. Il spécifie des critères qualitatifs comme la transparence du portefeuille, l'expérience, la stabilité et la disponibilité des équipes de gestion ; ainsi que des critères quantitatifs comme les performances, les risques, l'utilisation de produits dérivés.- 20 % maximum de l'actif en direct, en actions de grandes entreprises cotées sur les marchés réglementés,

sélectionnées parmi les plus fortes convictions de la gestion de Montségur Finance sur des critères comme la croissance, le rendement ou encore la sous-valorisation flagrante.

- 30 % maximum via des OPCVM ou en direct sur les marchés émergents.

La possibilité de risque de change des investissements par rapport à la devise de référence du fonds, l'euro, peut s'élever à 100% de l'actif de l'OPCVM.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 11h auprès de notre centralisateur Crédit Industriel et Commercial (CIC) et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour.

**Durée de placement
recommandée :**

Supérieure à 5 ans.

Commentaire de gestion

DES MARCHÉS DÉSORIENTÉS

Désorientés dès le début de l'année, les marchés financiers ont traversé de nombreuses zones de turbulences en 2022. Conflit russo-ukrainien, inflation, réponses des banquiers centraux et crise sanitaire n'ont fait qu'obstruer la visibilité d'investisseurs déjà hésitants. Pris de court après la brusque escalade des tensions entre la Russie et l'Ukraine, le parcours des indices a largement été impacté par la persistance du conflit et ses multiples conséquences économiques. Tandis que la hausse des prix de l'énergie alimentait déjà les pressions inflationnistes, les banquiers centraux ont par la force des choses été amenés à procéder à une réévaluation de leur politique monétaire. En parallèle, alors que l'épisode de crise sanitaire semblait toucher à sa fin, l'ordre mondial a été perturbé à de nombreuses reprises suite à la recrudescence des contaminations en Chine. L'équation des banques centrales s'est alors davantage complexifiée. Malgré le regain d'appétit pour le risque constaté en fin d'année, les principaux indices ont clôturé 2022 en baisse, sur fond de problématiques qui perdurent. L'année 2022 aura finalement bien plus qu'illustré la sensibilité des investisseurs à la perception des banquiers centraux. Dans ce contexte, le fonds **ABCM Global Allocation** accuse un repli de - 11,01 % sur l'année (part R), à l'instar du STOXX 600 qui recule de - 12,9 %, ainsi que du S&P 500 qui perd quant à lui - 19,4 % en dollar.

Alors que le conflit russo-ukrainien faisait tanguer les marchés, l'exposition aux actions a été ajustée à la baisse jusqu'à atteindre 75 % au cours du premier semestre. Au début du second semestre, espérant des publications de résultats encourageantes ainsi qu'un apaisement des tensions sur le plan géopolitique, nous avons graduellement relevé l'exposition aux alentours de 84 %, impliquant ainsi davantage de sensibilité aux variations du marché qu'en début d'année.

Nous avons profité des séances de repli afin d'initier des positions en titres vifs, parmi lesquelles **Mercedes-Benz Group**, **Stellantis**, **Dassault Systèmes**, **LVMH**, **Tomra Systems**, **Microsoft** ou encore **T-Mobile US**. Au vu des valorisations et des perspectives ternies, nous avons privilégié deux caractéristiques que sont la visibilité ainsi que le pouvoir de fixation des prix. Initiées sur des niveaux attractifs, les positions en **LVMH**, **T-Mobile US**, **Mercedes-Benz Group** ont permis au fonds de bénéficier d'une certaine résilience face à la volatilité prononcée des marchés. A l'inverse, **Dassault Systèmes** et **Microsoft** ont négativement contribué à la performance. Le cumul de l'inflation et du resserrement monétaire a en effet fait plier les valeurs dites de « croissance ». **Pictet Water**, qui présente dans ce sens un biais de style, ou encore **Fidelity Global Technology**, exposé aux valeurs technologiques, ont également pâti du contexte. Néanmoins, la thématique de la transition énergétique a tout de même permis au fonds de résister en première partie d'année, notamment grâce au tracker **iShares Global Clean Energy**.

Si l'année 2021 avait déjà amorcé la hausse des prix des matières premières, l'invasion de l'Ukraine par la Russie n'a fait qu'accélérer la tendance. A travers le tracker **Lyxor Commodities CRB**, le fonds a bénéficié d'une exposition aux cours des matières premières et ainsi de leur progression. Sur le podium, **Lyxor Commodities CRB** a dans cet environnement majoritairement contribué à la performance annuelle du fonds. Afin de matérialiser la plus-value, la position a été cédée durant le mois d'août 2022.

En Europe, les principaux indices ont été nettement plus sensibles aux perspectives dégradées. En parallèle, les tensions sur les prix du gaz n'ont fait qu'accroître les craintes alors que les approvisionnements en provenance de Russie étaient otages de la confrontation géopolitique. Face à l'ampleur du choc inflationniste, la Banque Centrale Européenne a dû traiter un véritable casse-tête. **Amundi CAC 40 ESG**, à l'instar de **Montségur Croissance** ainsi que **Montségur Dividendes** ont ainsi terminé l'année dans le rouge

alors que la bourse de Paris a signé sa pire performance depuis 4 ans.

Dans un climat incertain au sein duquel il a fait office de valeur refuge, le billet vert aura quant à lui eu son moment de gloire. La politique monétaire de la Réserve Fédérale y étant pour beaucoup, la confiance des investisseurs vis-à-vis du dollar et de la zone géographique a pris le devant, bénéficiant ainsi aux positions américaines. De par son biais « value » par ailleurs, le fonds **Fidelity America** a fait preuve d'une résilience remarquable en début d'année. La position a été cédée au mois de juillet au profit d'un renforcement du tracker **Amundi S&P 500 ESG**, plus axé quant à lui sur les sociétés ayant un profil dit de « croissance ». Suite aux niveaux atteints par la devise américaine au second semestre, la position en **Comgest Growth America** initialement en devise a été arbitrée pour la part couverte en euros à la fin du mois de juillet. Au dernier trimestre, un tiers de la position en **Amundi S&P 500 ESG** a dans le même objectif été arbitrée au profit du tracker **BNP Paribas Easy S&P 500 EUR H**, également couvert en euros.

Enfin, tandis que les hausses de taux d'intérêt ont constitué un changement fondamental de l'année 2022, ces dernières ont engendré un regain d'attractivité des marchés obligataires en deuxième partie d'année. Alors que l'exposition aux actions s'est maintenue aux alentours de 84 %, nous avons investi le solde sur les marchés obligataires. Bénéficiant du contexte, le tracker **iShares € High Yield Corporate Bond ESG** a positivement contribué à la performance annuelle. Par la suite, la hausse des coûts de financement nous a amené à privilégier le renforcement des signatures de qualité. Suite au symposium de Jackson Hole, le tracker **Lyxor ESG USD Corporate Bond** couvert en euros a été initié, puis cédé en fin d'année. Le solde des liquidités disponibles a été placé sur deux fonds monétaires majoritairement composés de signatures dites « *Investment Grade* », bénéficiant d'échéances très courtes.

Le fonds **ABCM Global Allocation** clôt l'année en étant exposé à hauteur de 84,5 % aux marchés des actions. L'exposition aux marchés obligataires et monétaires représente quant à elle 12 %.

Politique ESG de Montségur Finance

L'OPC ne promeut pas de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et n'a pas d'objectif d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cependant Montségur Finance a l'ambition d'être un acteur responsable et est devenu signataire des PRI (Principles for Responsible Investment) le 23 mars 2021.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Informations spécifiques

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation :	Les actifs étant inférieurs à 500 K€, ils ne sont pas soumis à l'obligation de déclaration « article 173 » au titre de la Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte.
Politique du gestionnaire en matière de droit de vote :	Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.
Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties :	Les intermédiaires de taux sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La procédure de sélection des intermédiaires consiste à examiner, pour chaque intermédiaire, le domaine d'intervention, la qualité de la recherche, la qualité de l'adossement et la qualité de la prestation, puis à lui attribuer une note en fonction des critères précités.
Information relative aux modalités de calcul du risque global :	Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Informations sur la rémunération

Les politiques et pratiques de rémunération chez Montségur Finance n'intègre pas de critères de performance mais exclusivement des critères qualitatifs et s'applique à l'ensemble des dirigeants et collaborateurs : gérants, commerciaux, RCCI et fonctions supports.

Le comité de rémunération se réunit au moins une fois par an.

La politique de rémunération de Montségur Finance :

- Est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque ;
- N'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM ;

- Est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société ;
- Est conforme aux OPCVM qu'elle gère et à ceux des porteurs de parts ;
- Est conforme aux mandats qu'elle gère et à leurs clients ;
- Comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

Les rémunérations chez Montségur Finance s'articulent de la manière suivante :

- La rémunération fixe représente le montant principal du collaborateur au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise. Elle est revue chaque année et fait l'objet d'une augmentation ou d'un maintien lors de l'évaluation annuelle ;
- La rémunération variable est basée exclusivement sur des critères qualitatifs pour l'ensemble des collaborateurs. Elle est versée sous forme de prime en une ou deux fois au cours de l'année ;
- Les autres rémunérations sont représentées par un accord d'intéressement et un PEE.

Montségur Finance n'a pas encore formellement intégré d'objectifs en lien avec l'intégration des risques en matière de durabilité dans sa politique de rémunération (au sens de la réglementation 2019/2088 SFDR). Toutefois, Montségur Finance est consciente des enjeux ESG et dans ce cadre, développe des projets et processus qui visent *in fine* à identifier et réduire les risques de durabilité posés par ses activités directes et par les OPC qu'elle gère. Dans ce cadre, la contribution des collaborateurs est qualitativement prise en compte (si applicable) dans les objectifs et les évaluations annuelles.

Le tableau des rémunérations 2022 détaille, par catégories, les montants des salaires fixes et des primes variables.

CATEGORIES	Rémunération Fixe (K€)	Primes 2022 (K€)
Dirigeants	360	33,5
Gestion / Marketing / Commercial	462	127
Supports (dont fonctions administratives et RCCI)	334	46
TOTAL	1 158	206.5

Evènements intervenus au cours de la période

- 01/01/2022 : Caractéristiques de gestion : Mise à jour du paragraphe relatif à l'indicateur de référence dans le cadre du changement d'indicateur, auparavant : 50% Stoxx 600 + 20% S&P 500 + 20% MSCI Emerging Markets + 10% MSCI Japan, dorénavant : 50% Morningstar Eurozone 50 Net Return euros + 20 % Morningstar US Market Total Return euros + 20 % Morningstar Emerging Markets Net Return euros + 10 % Morningstar Japan Net Return euros

- 01/01/2022 : Caractéristiques de gestion : Mise à jour de la stratégie d'investissement au regard des dispositions du règlement européen (UE) 2019/2088 dit SFDR . Le fonds relève de l'article 8
- 01/01/2022 : Caractéristiques de gestion : Ajout du risque opérationnel et du risque lié aux critères extra-financiers (ESG) dans le profil de risque
- 01/01/2022 : Caractéristiques de gestion : Mise à jour du risque en matière de durabilité au profil de risque
- 01/01/2022 : Caractéristiques juridiques : Ajout d'une précision quant aux modalités de calcul de la valeur liquidative en cas de jour férié ou de fermeture de la Bourse de Paris
- 13/07/2022 : Caractéristiques de gestion : Ajout d'un paragraphe relatif à la Taxonomie
- 13/07/2022 : Caractéristiques de gestion : Ajout d'une fourchette d'exposition de 25% aux instruments de taux de toutes catégories souverains, publics ou privés, de toutes notations, de tous secteurs économiques, toutes zones géographiques (y compris pays émergents)
- 13/07/2022 : Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des modalités de souscription et de rachat 03/09/2021 Caractéristiques de gestion : Mise à jour des informations relatives aux indicateurs de référence

Rapport du commissaire aux comptes

ABCM GLOBAL ALLOCATION Fonds Commun de Placement

Société de gestion :
MONTSEGUR FINANCE
39, rue Marbeuf
75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif FCP ABCM GLOBAL ALLOCATION constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fond commun de placement à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut

raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Levallois-Perret,

Le commissaire aux comptes

GESTIONPHI

François BLANC

Rapport comptable au 31 décembre 2022

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	58 550 782,61	55 647 942,72
Actions et valeurs assimilées	5 845 202,91	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	5 845 202,91	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	52 705 579,70	55 647 942,72
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	52 705 579,70	55 647 942,72
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	366 356,57	106 557,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	366 356,57	106 557,00
Comptes financiers	1 979 035,73	1 485 707,90
Liquidités	1 979 035,73	1 485 707,90
Total de l'actif	60 896 174,91	57 240 207,62

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	59 395 917,70	55 070 911,72
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	2 359 087,35	2 954 026,66
Résultat de l'exercice (a, b)	-934 016,88	-857 993,01
Total des capitaux propres	60 820 988,17	57 166 945,37
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	75 186,74	73 262,25
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	75 186,74	73 262,25
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	60 896 174,91	57 240 207,62

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	85 109,01	15 436,10
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	85 109,01	15 436,10
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	6 288,52	3 844,08
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	6 288,52	3 844,08
Résultat sur opérations financières (I - II)	78 820,49	11 592,02
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	867 465,17	698 400,18
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-788 644,68	-686 808,16
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-145 372,20	-171 184,85
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-934 016,88	-857 993,01

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part A :

Pour les revenus : capitalisation

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part R :

Pour les revenus : capitalisation

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
A	FR0011381193	2,15 % maximum Frais de gestion financière 2 % Frais administratifs externes à la société de gestion Actif net 0,15% TTC maximum	Actif net
R	FR0011381201	2,15 % maximum Frais de gestion financière 2 % Frais administratifs externes à la société de gestion Actif net 0,15% TTC maximum	Actif net
I	FR0011381219	1,15 % maximum Frais de gestion financière : 1 % Frais administratifs externes à la société de gestion Actif net 0,15% TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
A	FR0011381193	2 % maximum de l'actif net
R	FR0011381201	2% maximum de l'actif net
I	FR0011381219	2% maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0011381193 A

Néant

Part FR0011381201 R

Néant

Part FR0011381219 I

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
<p>Par la société de gestion (1) en TTC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions, ETF, warrants, obligations : • 0, 25% hors forfait acquis au CIC. <p>Par le dépositaire (2) en TTC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions, ETF, warrants : • 35 € France, Belgique et Pays-Bas • 70 € pour les autres Pays - Obligations : • 15 € France, Belgique et Pays-Bas • 25 € pour les autres Pays - OPC : • France / admis Euroclear : 8 € • Etranger : 15 € • Offshore : 150 € - Billet de Trésorerie TCN, Certificat de Dépôt : • France 15 € • Autres Pays 25 € - Marchés à terme : • MONEP Futures : 1 €/lot • MONEP Options : 0,20 % min 8 € • LIFFE Futures : 2 £/lot • US BOT CME Futures : 1,1 \$/lot <p>Prélèvement sur chaque transaction</p>	(1)	(2)	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse. Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour. Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour. Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse. Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour. Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour. Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent

de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le FCP peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent ou dans un système de négociation multilatérale à des prix transparents, de sorte qu'elle puisse être vendue rapidement à un prix proche de l'évaluation préalable à la vente.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	57 166 945,37	37 104 316,04
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	17 526 405,76	17 721 784,66
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-7 521 275,56	-2 137 756,99
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 555 480,89	2 744 503,04
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 176 458,34	-234 906,79
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-328 073,07	-100 294,68
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-7 613 392,20	2 756 108,25
Différence d'estimation exercice N	-583 015,62	7 030 376,58
Différence d'estimation exercice N-1	7 030 376,58	4 274 268,33
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-788 644,68	-686 808,16
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	60 820 988,17	57 166 945,37

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	1 979 035,73	3,25	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 979 035,73	3,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
	USD	USD	JPY	JPY	NOK	NOK		
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 456776,22	2,40	0,00	0,00	818928,59	1,35	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	2534096,20	4,17	1076050,51	1,77	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors- bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			11 310 859,29
	FR0010784801	MONTSEGUR CROIS.I	5 553 877,05
	FR0010784819	MONTSEG.DIVIDEND.I	5 756 982,24
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			11 310 859,29

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-934 016,88	-857 993,01
Total	-934 016,88	-857 993,01

	30/12/2022	31/12/2021
A1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-69 610,02	-109 193,45
Total	-69 610,02	-109 193,45
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-274 113,09	-335 540,69
Total	-274 113,09	-335 540,69
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-590 293,77	-413 258,87
Total	-590 293,77	-413 258,87
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 359 087,35	2 954 026,66
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 359 087,35	2 954 026,66

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
A1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	134 214,96	278 342,19
Total	134 214,96	278 342,19
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 086 735,81	1 622 247,03
Total	1 086 735,81	1 622 247,03
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 138 136,58	1 053 437,44
Total	1 138 136,58	1 053 437,44
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2018	A1 PART CAPI A	5 480 148,87	47 409,681	115,59	0,00	0,00	0,00	6,91
31/12/2018	I1 PART CAPI I	197 671,34	1 611	122,70	0,00	0,00	0,00	8,68
31/12/2018	R1 PART CAPI R	6 129 476,44	53 003,753	115,64	0,00	0,00	0,00	6,91
31/12/2019	A1 PART CAPI A	5 534 828,85	39 593,519	139,79	0,00	0,00	0,00	1,82
31/12/2019	I1 PART CAPI I	14 924 997,75	99 589	149,86	0,00	0,00	0,00	3,33
31/12/2019	R1 PART CAPI R	4 013 787,43	28 698,736	139,85	0,00	0,00	0,00	1,82
31/12/2020	A1 PART CAPI A	5 283 138,10	38 037,155	138,89	0,00	0,00	0,00	-6,77
31/12/2020	I1 PART CAPI I	23 577 959,84	156 770	150,39	0,00	0,00	0,00	-5,89
31/12/2020	R1 PART CAPI R	8 243 218,10	59 321,934	138,95	0,00	0,00	0,00	-6,78
31/12/2021	A1 PART CAPI A	5 369 420,94	35 151,412	152,75	0,00	0,00	0,00	4,81
31/12/2021	I1 PART CAPI I	31 476 343,29	188 409	167,06	0,00	0,00	0,00	6,82
31/12/2021	R1 PART CAPI R	20 321 181,14	132 978,021	152,81	0,00	0,00	0,00	4,81
30/12/2022	A1 PART CAPI A	3 451 529,09	25 391,961	135,92	0,00	0,00	0,00	2,54
30/12/2022	I1 PART CAPI I	28 100 936,11	187 147	150,15	0,00	0,00	0,00	4,34
30/12/2022	R1 PART CAPI R	29 268 522,97	215 236,434	135,98	0,00	0,00	0,00	2,54

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI A		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	3 309,382000	474 861,10
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-13 068,833000	-1 795 585,90
Solde net des Souscriptions / Rachats	-9 759,451000	-1 320 724,80
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	25 391,961000	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	21 786,000000	3 437 793,95
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-23 048,000000	-3 638 547,11
Solde net des Souscriptions / Rachats	-1 262,000000	-200 753,16
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	187 147,000000	

	En quantité	En montant
R1 PART CAPI R		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	96 997,656000	13 613 750,71
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-14 739,243000	-2 087 142,55
Solde net des Souscriptions / Rachats	82 258,413000	11 526 608,16
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	215 236,434000	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI A	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
R1 PART CAPI R	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2022
FR0011381193 A1 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,08
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	88 196,87
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0011381219 I1 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,09
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	313 977,10
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0011381201 R1 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,08
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	465 291,20
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Créances	SRD et règlements différés	366 356,57
Total des créances		366 356,57
Dettes	Frais de gestion	75 186,74
Total des dettes		75 186,74
Total dettes et créances		291 169,83

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	58 550 782,61	96,27
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	5 845 202,91	9,61
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	52 705 579,70	86,66
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	366 356,57	0,60
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-75 186,74	-0,12
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	1 979 035,73	3,25
DISPONIBILITES	1 979 035,73	3,25
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	60 820 988,17	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			5 845 202,91	9,61
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			5 845 202,91	9,61
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			5 845 202,91	9,61
TOTAL ALLEMAGNE			893 370,00	1,47
DE0007100000 MERCEDES-BENZ GROUP	EUR	14 550	893 370,00	1,47
TOTAL FRANCE			2 676 128,10	4,39
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	1 310	890 669,00	1,46
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	6 902	902 229,44	1,48
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES	EUR	26 369	883 229,66	1,45
TOTAL NORVEGE			818 928,59	1,35
NO0012470089 TOMRA SYSTEMS	NOK	52 044	818 928,59	1,35
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			1 456 776,22	2,40
US5949181045 MICROSOFT	USD	3 855	863 661,17	1,42
US8725901040 T-MOBILE US	USD	4 535	593 115,05	0,98
TOTAL Titres d'OPC			52 705 579,70	86,66
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			3 331 354,92	5,48
TOTAL FRANCE			2 034 362,20	3,35
FR0013041530 BNPP E.S P 500 UCIT.ETF.E.HDG	EUR	158 600	2 034 362,20	3,35
TOTAL IRLANDE			1 296 992,72	2,13
IE00BYVJRP78 ISHARES MSCI EM SRI UCITS	EUR	202 279	1 296 992,72	2,13
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			49 374 224,78	81,18
TOTAL FRANCE			18 657 274,74	30,68
FR0010784801 MONTSEGUR CROISSANCE I FCP	EUR	26 115	5 553 877,05	9,13
FR0010784819 MONTSEGUR DIVIDENDES I FCP	EUR	29 136	5 756 982,24	9,48
FR0013298544 EUROPE SMALL CAPS B SI.2DEC	EUR	945,82	1 176 808,16	1,93
FR0013368065 CM-AM MONEPLUS (IC)	EUR	33,926	3 605 789,29	5,93
FR0013373206 CM-AM SHORT TERM BONDS (IC)	EUR	20,344038	2 039 276,40	3,35
FR0013482395 GALILEO MIDCAP PART C FCP 4DEC	EUR	4 440	524 541,60	0,86
TOTAL IRLANDE			13 596 258,66	22,35
IE00098ZGGO6 ISHS USD COR USD-AC	USD	182 837	833 676,59	1,37
IE00B1XNHC34 ISHRS GLB.CLEAN EGY UCITS ETF	EUR	340 942	3 627 622,88	5,95
IE00B5W4TY14 ISHS MSCI KOREA UCITS ETF UCIT	USD	12 409	1 700 419,61	2,80
IE00BJK55C48 ISHS E.HI.YI.CORP BD UCITS ETF	EUR	176 386	825 821,61	1,36
IE00BYX8XC17 ISHARES MSCI JAPAN SRI UC ETF	EUR	394 500	2 208 805,50	3,63
IE00BYZK4883 ISHS DIG ETF USD-AC	EUR	143 500	866 883,50	1,43
IE00BZ0RSM31 COM AME EUR-I-H-AC	EUR	105 337,775	3 533 028,97	5,81
TOTAL LUXEMBOURG			17 120 691,38	28,15
LU0104884605 PICTET WATER CL.I EUR 5DEC	EUR	9 591,65488	4 989 674,79	8,20
LU0155301467 PICT.JAPA.EQ.OPP.JPY CL.I C.5D	JPY	10 425,06994	1 076 050,51	1,77
LU0346389348 FID.FDS GL.TEC.FD Y ACC EUR 2D	EUR	15 300	1 559 070,00	2,56
LU1437017863 AMUNDI SP 500 ESG UC.ETF ACC C	EUR	50 114	4 987 696,08	8,21
LU1681046931 AMU.CAC 40 ESG UC.ETF DR EUR C	EUR	45 082	4 508 200,00	7,41

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part A1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part R1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*